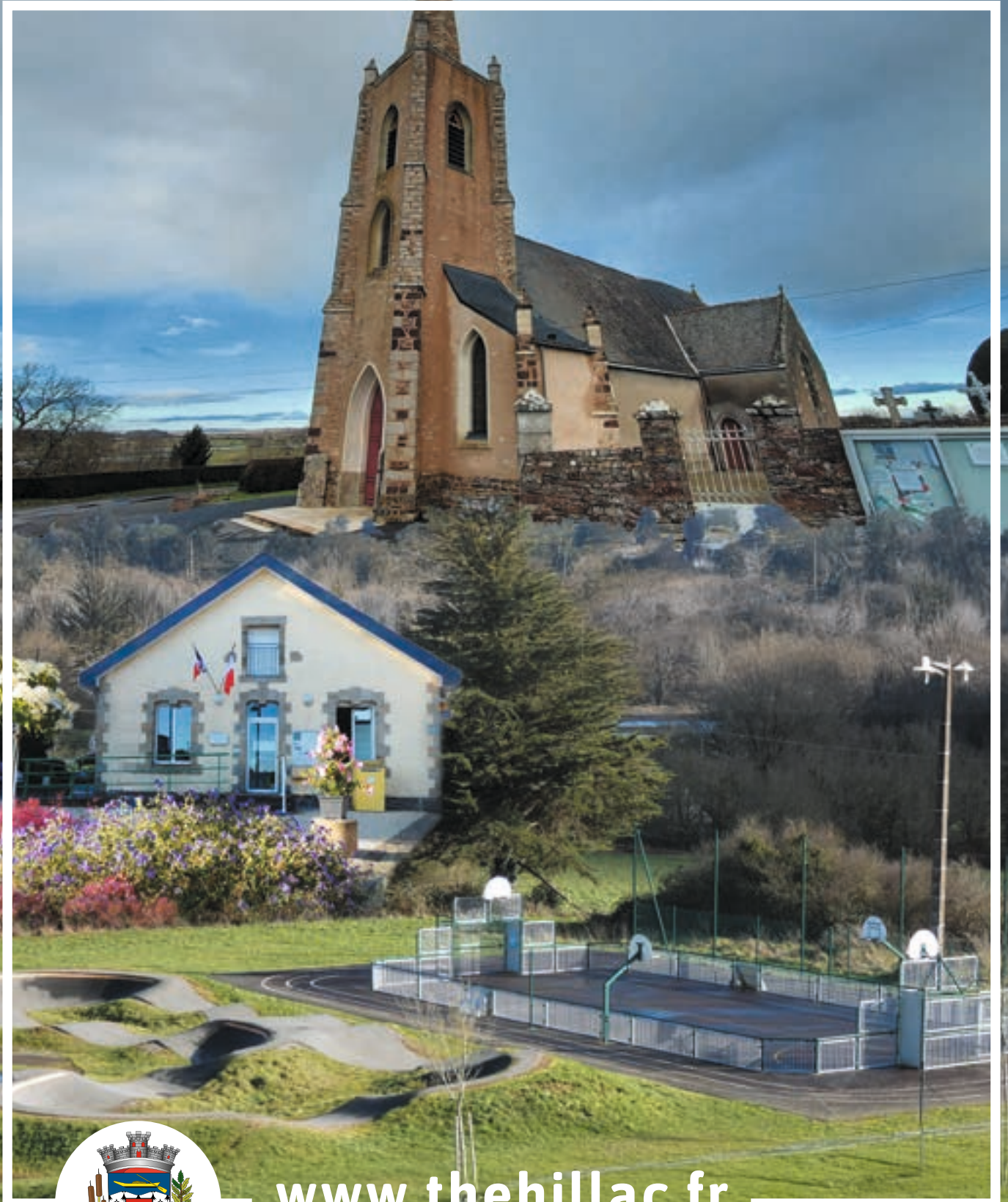


THEHILLAC

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES 2026



www.thehillac.fr

/// Mairie

1 rue de la Mairie - 02.99.90.23.79
Lundi au vendredi 9h à 12h
Fermé le samedi
(après-midi fermé au public)

/// Agence postale communale

1 rue de la Mairie - 02.99.90.23.57
Mardi au vendredi 9h à 11h45
Samedi 9h à 12h
Fermé le lundi

/// Défibrillateurs

1 rue de la Mairie (façade mairie)



44 rue de l'Eglise (façade cantine)



/// Permanences

Christian LEMÉE, Maire
Lundi, jeudi et samedi 9h à 12h

Gilles HAUROGNÉ
1^{er} adjoint en charge des bâtiments

Françoise JOGUET
2^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires et sociales

Mikaël MUROS LE ROUZIC
3^{ème} adjoint en charge de la voirie et de la sécurité

Directeur de la publication : Christian LEMÉE
Rédaction : Commission Communication
Tirage : 400 ex
Photos : Service Communication, AdobeStock, Fotolia, Freepik, droits réservés...
Mise en page et impression : RIM Imprimerie
Parc d'activités de la Chaussée - 56220 MALANSAC

SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES	2
EDITORIAL DU MAIRE	3-4
VIE PRATIQUES	4-5
Services de proximité.....	4
Location salles communales.....	5
État civil.....	5
VIE COMMUNALE	6-9
Inauguration des travaux d'aménagement du centre bourg.....	6
Troménie de Sainte-Anne.....	6
Commune ambassadrice don d'organes.....	6
Tournoi échecs.....	7
Courses cyclistes.....	7
Repas des Aînés 2025.....	7
Initiations premiers secours Éveil et enfants.....	8
Label Villes et Villages Étoilés.....	8
Groupe de travail nature et environnement.....	8
Des gestes qui sauvent.....	9
Repas de Noël à la cantine scolaire.....	9
INTERCOMMUNALITÉ	10-11
Transport urbain à la demande.....	10
Assainissement Non Collectif.....	11
VIE ASSOCIATIVE	12-17
Notes sur Écrits.....	12
Club des Ajoncs d'Or Saint-Dolay/Théhillac.....	12
USSM Rieux-Théhillac Football.....	12
Echo de l'association « Théhillac-Loisirs ».....	13
Multisports.....	13
Naître Accompagner Grandir.....	14
La Virade de l'Espoir de Théhillac.....	15
Le Souvenir Français.....	16
AEP École de Théhillac.....	17
Ecole Saint Pierre Saint Paul.....	17
ENFANCE JEUNESSE	18
Ogec Ecole Saint Pierre Saint Paul.....	18
ENVIRONNEMENT	19-21
Dépôts sauvages.....	19
Service de broyage.....	20
Calendrier des collectes 2026.....	20
Eaux & Vilaines.....	21
INFORMATIONS PRATIQUES	22-24
ADIL.....	22
CAUE.....	22
Le Relais Petite Enfance.....	23
Mission Locale.....	24
ENTREPRISES ET COMMERÇANTS	25-27
FESTIVITÉS	28

NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE (à ne composer qu'en cas d'urgence)

15.....	Samu
17.....	Gendarmerie
18.....	Pompiers
112.....	Numéro européen service d'urgence
114.....	Service d'urgence pour les malentendants
119.....	Enfance maltraitée
116 000.....	Enfants disparus
197.....	Alerte enlèvements/attentats

Retrouvez ce bulletin, mais aussi les comptes rendus des réunions des Conseils Municipaux et bien d'autres informations en vous rendant sur le site : www.thehillac.fr

Editorial

Nous terminons ce mandat d'élu local avec une instabilité gouvernementale : trois premiers ministres en un an, qui nous met dans l'incertitude budgétaire.

Au moment où nous préparons le budget 2026, une question se pose : sur quelles recettes pouvons-nous compter pour assurer le bon fonctionnement des services de la commune ?

L'État vote un budget déficitaire depuis de nombreuses années. Au moment où j'écris cet éditorial, celui-ci n'est toujours pas voté. Les collectivités locales ont, elles, l'obligation de voter des budgets équilibrés. Nous savons qu'il y aura des efforts à faire, mais faisons attention aux plus faibles d'entre nous et aux conséquences économiques de ces choix budgétaires sur les emplois. Le budget 2026 de la commune sera préparé et voté par le conseil municipal sortant. Notre base sera le budget 2025 en recettes de fonctionnement. La prudence sera de rigueur dans notre prévision budgétaire.

Nous sommes en révision du SAGE VILAINE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Il soulève beaucoup d'inquiétudes pour la profession agricole, mais aussi pour les collectivités locales. L'interdiction d'étendre une zone constructible sur une zone classée humide dès le premier m² pose quelques soucis à certaines communes situées sur des terrains plats. Une question : c'est quoi une zone classée humide ? Ce n'est pas seulement une zone où il y a de l'eau en surface ou la présence de joncs, mais c'est le résultat après carottage ou sondage, de traces de rouille, entre autres, dans le sol. Je suis membre de la COMMISSION LOCALE DE L'EAU (C.L.E) qui travaille sur le nouveau règlement du SAGE VILAINE. Notre rôle est d'être à l'écoute de tous les acteurs. Son approbation, prévue le 11 décembre 2025, n'a pu avoir lieu.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) va normalement être approuvé avant la fin de ce mandat. Pour Redon Agglomération, il va fixer les orientations du futur règlement d'urbanisme pour les dix ou vingt prochaines années dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui est en préparation. Les objectifs du SCOT sont de poursuivre notre développement en consommant moins de foncier. Pour la période 2021-2031, il est prévu de consommer 50 % de moins de foncier qu'il a été consommé entre 2011 et 2021. Pour Théhillac, nous passons, pour les secteurs à bâtir, de 12 logements à 20 logements par hectare.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, est en cours d'élaboration depuis 2024, suite aux délibérations majoritairement favorables des 31 communes de l'agglomération. Une commission communale est mise en place, afin d'être force de proposition pour notre commune. Nous avons déjà un PLU (Plan Local d'Urbanisme), approuvé en novembre 2017. Nous espérons ne pas avoir trop de contraintes supplémentaires. Utilisons plutôt ce PLUI comme un atout pour le développement de la commune.

Une extension du périmètre NATURA 2000 est également en cours sur la commune. L'objectif est de protéger les zones sensibles. Les zones agricoles ne devraient pas être trop impactées.

Théhillac est devenue COMMUNE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES. Le 5 septembre 2025, une convention a été signée avec M. André LE TOUTOUR, Référent Bretagne du don d'organes. Quatre panneaux sont installés à l'entrée de l'agglomération, sur les axes principaux. L'objectif est d'en parler en famille, ou entre amis, pour sauver des vies. C'est une suite logique de notre engagement depuis 2014 dans « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE ». J'en profite pour remercier Denis JOLIVET et Gildas LE BRECH, ainsi que leurs épouses, qui sont les moteurs de l'association, toujours en recherche d'idées nouvelles.

La Zone d'Activités des Brivaudais, est de compétence communautaire et est portée par Redon Agglomération, des études de sol sont en cours. D'autre part, le marché de maîtrise d'œuvre va passer en commission d'appels d'offres à Redon Agglomération en janvier 2026.

Vous pouvez voir que les élus de la commune ont un emploi du temps parfois bien chargé.

J'ai fait le choix de ne pas me représenter aux Municipales de 2026. Après six années conseiller municipal de 1995 à 2001, treize années 1er adjoint en charge des bâtiments et de la voirie de 2001 à 2014, et enfin douze années Maire de 2014 à 2026, je pense qu'il est temps de passer le relais et de prendre du temps pour soi et sa famille. Le poids des responsabilités portées retombe aussi sur nos familles et nos proches. Sur ce mandat 2020-2026, je suis aussi vice-président du bassin versant Chère Don Isaac,

en charge de l'agriculture et du bocage. C'est cette structure que je représente à la Commission Locale de l'Eau.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, les règles changent pour les élections municipales de mars 2026. Nous connaissons un nouveau mode de scrutin. Les futurs candidats devront présenter une liste complète de 15 noms avec la parité : soit 8 hommes et 7 femmes, ou inversement. Nous n'aurons pas le droit de rayer des noms, sauf à rendre notre bulletin nul. Si les listes ne sont pas complètes et s'il n'y a pas la parité, elles ne seront pas acceptées en Préfecture.

Vivre une expérience d'élu est très passionnante, enrichissante et parfois envahissante. Il nous arrive de rencontrer des moments très difficiles à vivre, y compris pour nos familles. Mais c'est le lot de tous les élus et ce n'est pas toujours compris par nos concitoyens. Le maire porte les décisions de son conseil municipal. Il serait souhaitable que chacun vive une expérience d'élu au moins une fois dans sa vie pour mieux comprendre les rouages et les difficultés de la vie publique. Je tiens à dire un grand merci aux adjoints et aux conseillers pour tous les travaux réalisés grâce à eux et pour la confiance qu'ils m'ont accordée durant ces mandats. J'ai eu la chance de travailler avec des adjoints engagés dans leurs responsabilités respectives.

Merci aussi aux employés communaux pour leur investissement au quotidien. Ils assurent le bon fonctionnement de la commune.

Merci à Séverine DENIAU pour son dévouement à la cantine et à la garderie pendant huit années. Je lui souhaite bon vent pour ses projets.

La taille de notre commune nous a fait réfléchir très tôt à la mutualisation. C'est sur la proposition de Gilles Bertrand, Président du Syndicat Voirie de Plessé regroupant environ 10 communes, que nous nous sommes rapprochés de ce syndicat en 2015, sans aucun regret.

Aujourd'hui, REDON AGGLOMERATION nous apporte des compétences essentielles pour la commune sur l'urbanisme et sur les marchés publics entre autres. Nous avons également adhéré au socle commun du service informatique proposé par Redon Agglomération. Un diagnostic et un contrôle de nos pratiques sont indispensables afin de sécuriser tous nos systèmes informatiques et nos démarches administratives. Ce contrôle sera encore plus indispensable à l'avenir avec l'utilisation de l'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.

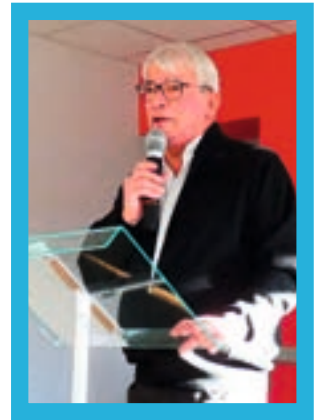
Le transport à la demande vient d'être mis en place avec le logo RED sur Redon Agglomération, un service bien apprécié avec la ligne Breizh Go 610 de la région Bretagne, PENESTIN-REDON et REDON-PENESTIN qui passe par Théhillac. Ils répondent à un besoin de mobilité et apportent des solutions pour les personnes sans moyen de transport. Ils nous donnent aussi la possibilité d'utiliser un peu moins la voiture.

Dans le bulletin annuel, une information sur les horaires de passage dans les différentes communes desservies vous apportera des réponses à vos questions pour la ligne Breizh Go.

Nos associations participent à la vie communale et contribuent, par l'organisation de festivités ou d'activités sportives, à l'animation de la commune et à la création et l'entretien du lien entre les habitants, ainsi qu'à la vie de notre école. Je n'oublie pas les enseignantes qui, par la transmission de leur savoir, préparent les enfants à leur vie future.

En cette fin d'année, j'ai une pensée particulière pour toutes les familles qui ont vécu des moments difficiles en perdant un des leurs. Que l'année 2026 leur apporte joie et réconfort.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année, une bonne santé et la réussite dans vos projets personnels et professionnels. Nous souhaitons aussi la bienvenue à tous nos nouveaux habitants.



Christian LEMÉE
Maire de THÉHILLAC

BILAN DES DEUX MANDATS

Les élus de ces deux mandats qui m'ont accompagné en tant que maire, peuvent être fiers de ce qui a été réalisé pour les habitants de la commune

- Renouvellement du parc matériel en 2015
- Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2017
- En 2018, des travaux d'isolation ont été réalisés sur nos bâtiments communaux ainsi qu'un changement des ouvertures sur l'ancien foyer des jeunes jouxtant la cantine

Une priorité a été donnée à l'embellissement et à la sécurisation de l'agglomération. Les premiers travaux ont été l'aménagement du carrefour de la Garenne et de la rue du Comé, ce carrefour étant devenu trop dangereux.

L'acquisition du terrain de la famille RE-NAUD servant de parking en herbe auprès de l'école apporte un espace bien utile pour nos différents événements.

Une aire de jeux tout près de l'école, un terrain Multisports et un pumtrack ont vu le jour, tous très utilisés par les enfants.

Les travaux de rénovation du clocher de l'église ont nécessité un diagnostic global de l'église, avant de faire des devis pour ces travaux. Ils ont été engagés par le Conseil en place sur la fin du mandat 2014-2020. Ils se sont terminés à l'automne 2021. Sur ce dossier, la Fondation du Patrimoine nous a accompagné pour lancer l'appel aux dons.

L'aménagement réalisé sur la départementale 176 traversant le centre bourg, de la rue du Cormier jusqu'à l'école, a été l'investissement le plus important, de par son coût financier et la demande de temps d'étude, le réseau d'eau potable devant être changé sur un tronçon d'environ 1,500 Km par Eau du Morbihan. Le montant global des investissements portés par la commune s'élève à 1 287 555 € TTC

Ils ont été bien subventionnés puisque le reste à charge pour la partie travaux réalisés (église, aménagement, aire de jeux) représente 20 % du montant global.

Merci à ceux qui nous ont bien accompagnés par les subventions qui nous ont été accordées.

Notre dette par habitant est passée de 736€ en 2014 à 420 € en 2025, avec une prévision pour 2026 de 330 €.

SERVICES DE PROXIMITÉ

/// Garderie périscolaire

44 rue de l'Eglise
inscription.periscolaire@thehillac.fr
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
6h45 à 8h35 et 16h30 à 19h

/// A.L.S.H. Accueil de Loisirs Sans Hébergement

La commune de Théhillac a une convention avec la commune de Saint-Dolay
6 rue des Ecoliers - SAINT-DOLAY
02.99.90.27.16

/// Assistante sociale

Centre Médico-Social
21 rue de Redon – ALLAIRE
Permanences les lundis, mercredis et jeudis
02.99.71.91.15

/// Infirmière - Karine Breton

12 rue de la Mairie – THÉHILLAC
07.83.13.71.98

/// CAPS

(Centre d'Accueil et de Permanences des Soins)

2 rue de la Piscine – NIVILLAC
(Rez de chaussée du Centre Hospitalier Basse Vilaine)
Avant de se déplacer les patients doivent impérativement appeler le 15

Du lundi au vendredi de 20h à minuit

Le samedi de 14h à 18h et de 20h à 23h

Le dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 16h à 22h

/// Redon Agglomération

3 rue Charles Sillard – REDON
02.99.70.34.34
www.redon-agglomeration.bzh

/// Ligne de bus - Breizhgo

La ligne 610 – Pénestin - Redon – Redon - Pénestin
Arrêt à Théhillac « rue de la Mairie »

Tous les jours du lundi au samedi.

Horaires disponibles en mairie ou sur www.breizhgo.bzh

La plage en bus tous les jours sauf le dimanche et jours fériés, juillet et août direction Pénestin.

/// Gare de Sévérac

La gare de Sévérac est traversée par la ligne Nantes/Quimper.

Les horaires sont consultables sur le site de la SNCF.

/// Médiathèque

Les horaires des médiathèques des communes de REDON Agglomération sont consultables sur le site : <https://mediatheques.redon-agglomeration.bzh/vos-mediatheques/horaires-des-mediatheques>

LOCATION SALLES COMMUNALES 2026

/// La commune de Théhillac dispose de deux salles qui peuvent être louées : la salle des Mitaüs d'une capacité de 80 personnes assises et la salle de la cantine d'une capacité de 110 personnes assises.

	THEHILLAC (€)	EXTERIEUR (€)
MITAÜS		
Journée (10h-1h)	210,00	270,00
Week-end	300,00	360,00
Vin d'honneur	100,00	130,00
Cuisine	50,00	65,00
Vaisselle	20,00	30,00
Caution	200,00	250,00
Caution ménage	80,00	80,00
Gérant restaurant journée	110,00	-----
Personnel communal journée	110,00	-----

	THEHILLAC (€)	EXTERIEUR (€)
CANTINE		
Journée (10h-1h)	240,00	290,00
Week-end	330,00	400,00
Vin d'honneur	100,00	130,00
Cuisine	50,00	65,00
Vaisselle	20,00	30,00
Caution	200,00	300,00
Caution ménage	80,00	80,00
Gérant restaurant journée	140,00	-----
Personnel communal journée	140,00	-----

	THEHILLAC (€)	EXTERIEUR (€)
SALLE POLYVALENTE		
Association - la journée	Gratuit	250,00
Association - le week-end	Gratuit	450,00
Caution	500,00	500,00



ÉTAT-CIVIL 2025



/// NAISSANCES

12 mars :
Gabriel LAURENT

17 juin :
Ivy SALMON

15 juillet :
Ninon SEBILLET

26 décembre :
Agathe BARRIER VIGNARD

/// MARIAGES

10 mai :
Vincent MINEL et
Estelle DENIS

31 mai :
Sylvain PETIT et
Karen QUÉAU

21 juin :
Nicolas CHAUDET et
Alexandra CHEVREUX

16 août :
Corentin BOUGRO et
Coralie MAHEO



/// DÉCÈS

20 janvier : Joseph HASPOT

11 avril :
Marie Madeleine LE THIEC
épouse FREHEL

21 juillet : André MAHÉ

15 septembre :
Anne PABOEUF épouse HASPOT

10 novembre :
Jean-Noël ROUSSEAU

22 novembre :
Bernard MONTOIR

27 décembre :
Marie PABOEUF, épouse CHESNIN

INAUGURATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

/// Le 8 mars 2025 la municipalité organisait une inauguration des travaux d'aménagement et de sécurisation du centre bourg.

Celle-ci s'est déroulée en présence des élus, des habitants, du Député Paul Molac, des Sénateurs Yves Bleunven, Muriel Jourda et Simon Uzenat, des Conseillers Départementaux Marie-Hélène Herry et Thierry Poulain et du Président de Redon Agglomération Jean-François Mary.

Les travaux, long d'1,5 kilomètres, se sont déroulés sur deux ans (2023 et 2024). A cette occasion, Eau du Morbihan a renouvelé entièrement le réseau d'eau potable et le Département du Morbihan a pris en charge la bande de roulement puisqu'il s'agit d'une route départementale.



TROMÉNIE DE SAINTE-ANNE

/// La Troménie est un projet diocésain initié par l'Evêque de Vannes, Monseigneur CENTENE, dans le cadre du 400^{ème} anniversaire des apparitions de Sainte-Anne à Yvon NICOLAZIC à Sainte-Anne d'Auray.

La statue de Sainte-Anne, transportée dans une calèche tirée par un cheval est partie en mars 2025 de Sainte-Anne d'Auray et a parcouru les paroisses du diocèse. Le mardi 24 juin 2025, elle était présente sur la commune de Théhillac.

Le lundi 23 juin, la statue de Sainte-Anne arrivait à l'église de Théhillac à 18h00, suivi d'une première messe de Michel HERVY et d'un apéritif. Le lendemain, à 9h00 prière à l'église (Laudes) puis visite de l'école Saint-Pierre Saint-Paul. La statue et son cortège se mettaient ensuite en marche vers l'église de Saint-Dolay.



COMMUNE AMBASSADRICE DON D'ORGANES

/// Le vendredi 5 septembre 2025, une cérémonie était organisée pour signer la charte des villes ambassadrices du don d'organes.

950 villes sont déjà engagées en France dont 100 en Bretagne et 56 dans le Morbihan. Les panneaux installés à l'entrée de l'agglomération doivent inciter tout un chacun à réfléchir sur le don d'organes et surtout à faire part de ses intentions à ses proches.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence :

- d'André Le Tutour fondateur de Transhépate Association qui accompagne les greffés du foie au niveau national et référent pour la Bretagne.
- d'Etienne Caignard responsable Mucoviscidose Morbihan accompagné de Denis Jollivet et Gildas Le Brech.
- de Paul Molac, député
- des élus de la commune et des communes environnantes.

TOURNOI ÉCHECS

/// Le samedi 8 novembre 2025 s'est déroulé, à la salle de la cantine, la ronde 2 du championnat individuel d'échecs organisé par le Comité Départemental des Echecs du Morbihan.



COURSES CYCLISTES

/// La 4^{ème} édition des courses cyclistes s'est déroulée le dimanche 27 avril 2025, « Grand prix des bords de Vilaine ».

Les différentes catégories se sont affrontées sur les circuits déjà inaugurés l'année passée. Les enfants ont lancé les hostilités en tout début d'après-midi avant de pouvoir encourager leurs aînés se disputant les victoires sur deux courses.

Merci aux nombreux bénévoles nécessaires, la municipalité, les entreprises locales, sponsors de la manifestation, au combien indispensables pour cette belle journée de cyclisme.

Vive le vélo.



REPAS DES AINÉS 2025

/// Le dimanche 16 novembre 2025, les aînés de 70 ans et plus ainsi que leurs conjoints étaient conviés par la Municipalité pour le repas annuel.

47 personnes étaient présentes à la Salle des Mitaus, 6 personnes ont demandé le repas à emporter.

Ce repas, préparé par notre restaurateur, Marc PECHARD, a été très apprécié par les convives.

Le service a été assuré comme chaque année maintenant, par des élus. L'après-midi s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur.

Les doyennes de l'assemblée, Paulette et Marie (respectivement 97 et 94 ans) ont été mises à l'honneur et Paulette nous a même fait entendre sa chanson. Chacun est reparti enchanté de ce moment convivial.



INITIATIONS PREMIERS SECOURS EVEIL ET ENFANTS

/// Le 20 octobre 2025, 11 enfants de la commune, âgés de 4 à 12 ans, ont participé à une initiation :

Premiers Secours Eveil et Jeune Public

Céline BROUARD, formatrice à la Croix Rouge de REDON, a pu aborder avec les deux groupes, avec des images et des mots simples, les comportements à avoir dans certaines situations de danger. Les enfants se sont prêtés de bon cœur aux diverses simulations et jeux de rôles.

Cette action qui fait partie du Contrat Local de Santé porté par REDON AGGLOMERATION a pour objectif, entre autres, de permettre l'acquisition de bons comportements en matière de premiers secours chez les enfants et les jeunes du territoire.

La commune s'est engagée dans une démarche pluriannuelle d'initiation aux premiers secours pour les enfants de la commune (6/11 ans) et initiation Eveil pour les plus petits (3/5 ans). L'année prochaine, l'expérience sera donc renouvelée si les familles le souhaitent et inscrivent leurs enfants quand l'information paraîtra.



LABEL VILLES ET VILLAGES ETOILÉS

/// Après plusieurs mois d'efforts sur notre dépense énergétique, notamment l'utilisation des candélabres, la commune de Thehillac a reçu trois étoiles du label village étoilé.

La commune se situe sur un couloir migratoire qui permet à plusieurs espèces vivantes de circuler, de la Vilaine, au Brivet, jusqu'au Parc Régional de Brière. La majorité des animaux se déplace la nuit. C'est pourquoi vivre sous un ciel nocturne de qualité est prépondérant pour préserver la richesse de la faune et de la flore, et donc de la qualité de l'eau.

La bonne santé des habitants dépend souvent de la qualité de son environnement.

Continuons de préserver l'alternance jour / nuit, soyons vigilants au sujet de notre consommation énergétique. Même si une lampe Led consomme peu, elle a un impact...



GROUPE DE TRAVAIL NATURE ET ENVIRONNEMENT

/// Nous, Théhillacois vivons sur un bassin versant.

Debout sur une ligne de crête, un point culminant, il nous est possible d'un seul regard d'observer le Marais, la ripisylve et les méandres de la Vilaine et du ruisseau du Moulin du Rocher.

Ce biotope regroupe faune, flore et activité humaine. Cet ensemble est une richesse commune et fragile dont nous devons tous prendre soin.

Le groupe de travail nature environnement a organisé le 1^{er} mai 2025, une promenade sur le sentier communal afin de partager ensemble le plaisir d'une marche sous un soleil printanier. Des haltes régulières permettaient de contenter la curiosité de chacun.

Néanmoins, certains, minoritaires, se permettent de pratiquer la déchèterie sauvage. Particulièrement cette année, le service technique a dû évacuer de nos sentiers boisés des déblais parfois dangereux et ou toxiques. Merci à eux et à tous les volontaires de rendre notre nature propre.



DES GESTES QUI SAUVENT

/// Le 24 février 2025, le SAMU reçoit un appel de détresse provenant de la commune de Théhillac, une personne fait un malaise, probablement un arrêt cardiaque.

Dans l'instant, deux Théhillacois, Pierre-Yves et Sébastien sont contactés via leur téléphone par le SAMU les invitant à se rendre auprès de la personne en détresse. Pierre-Yves monte dans son véhicule et file à l'endroit indiqué, toujours en contact avec les médecins. Sébastien, lui, est dérouté vers la mairie afin de récupérer le défibrillateur. Arrivé sur place, Pierre-Yves trouve une personne allongée, inconsciente. Comme le lui avait appris sa formation de Sauveteur Secouriste du Travail, il commence les massages cardiaques au rythme soutenu de la musique Staying Alive.

Sébastien arrive avec le défibrillateur et sur les indications de la machine, les électrodes sont placées. Plusieurs chocs sont délivrés. La personne retrouve un pouls et les secouristes la mettent en Position Latérale de Sécurité (PLS). Les pompiers arrivent enfin et prennent le relais. La tension et l'adrénaline peuvent retomber pour nos deux sauveteurs.

A leur connaissance, la personne secourue se porte bien.

Merci à eux pour leur dévouement.

Le SAMU a contacté Sébastien et Pierre Yves du fait de leur inscription, après leur formation de secouriste, sur l'application du style « Staying Alive » ou « le bon samaritain ». Grace au bornage de leur téléphone, ils sont contactés, car très proche de la victime, s'ils sont disponibles, ils interviennent avant les services de secours.

N'hésitez pas à vous informer au sein de vos entreprises ou en individuel en utilisant votre Compte Professionnel de Formation. Devenez comme Pierre-Yves et Sébastien, nos bons samaritains.

Pour rappel, les défibrillateurs sont situés « rue de l'Eglise », sur le mur de la cantine et le second sur le pignon nord de la mairie.



REPAS DE NOËL À LA CANTINE SCOLAIRE



/// Jeudi 18 décembre 2025 tous les enfants de l'école, accompagnés de l'équipe enseignante, ont été accueillis à la cantine scolaire pour le traditionnel repas de Noël.

Ce repas, offert par la municipalité, a été servi par Angélique, Talia et Céline, aidées de bénévoles.

Les enfants ont chanté quelques chants de Noël et le repas s'est déroulé dans la convivialité. Ils sont tous repartis enchantés !!!

TRANSPORT URBAIN À LA DEMANDE

Transport sur réservation
MODE D'EMPLOI

- CHOISIR VOTRE TRAJET
- DÉFINIR VOS HORAIRES
- RÉSERVER

THÉHILLAC

CHOISIR VOTRE TRAJET

D'OÙ PARTEZ-VOUS ?

OÙ ALLEZ-VOUS ?

GARENNE	<ul style="list-style-type: none"> REDON : Gare SNCF, Hôpital, Haut-Pâtis, Office de Tourisme THÉHILLAC : Mairie RIEUX : Aucfer, Mairie, Yves Rocher ALLAIRE : Gare Routière, PA Sainte-Anne, Cap Ouest
MAIRIE	<ul style="list-style-type: none"> REDON : Gare SNCF, Hôpital, Haut-Pâtis, Office de Tourisme RIEUX : Aucfer, Mairie, Yves Rocher ALLAIRE : Gare Routière, PA Sainte-Anne, Cap Ouest



Sam souhaite partir de «Garenne» pour arriver à la «Gare SNCF» de Redon à 16h10.



Mireille part de «Mairie» pour déjeuner chez une amie à Allaire. Elle souhaite arriver à «Gare Routière» à 12h et repartir à 14h. Après étude des disponibilités, le service RED confirme cette réservation. L'horaire de son départ lui est communiqué la veille de son trajet.



LÉGENDE

- Arrêts de proximité (destination et/ou de prise en charge)
- Arrêts de prise en charge uniquement
- Pôles de correspondance REDON

DÉFINIR VOS HORAIRES

À QUELLE HEURE SOUHAITEZ-VOUS ARRIVER ?

HEURES D'ARRIVÉE À LA GARE*
7:15
8:20
9:20
12:20
16:10
17:10
18:10
-

À QUELLE HEURE SOUHAITEZ-VOUS REPARTIR ?

POLES DE CORRESPONDANCES DE REDON

HEURE DE DÉPART DE LA GARE*
-
8:40
9:40
13:30
16:40
17:40
18:40
19:40

*Les autres pôles de correspondances de Redon sont accessibles avec un écart de quelques minutes.

ARRÊTS DE PROXIMITÉ

HEURES D'ARRIVÉE À L'ARRÊT DE PROXIMITÉ
8:00
9:00
12:00
15:00

HEURE DE DÉPART DE L'ARRÊT DE PROXIMITÉ
10:00
11:00
14:00
17:00



RÉSERVER

Réservation à minima la veille pour le lendemain (centrale ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h).
 ☎ 02 30 24 25 26 | ✉ reservation@red.bzh
 🌐 www.red.bzh

Informations à indiquer lors de votre réservation :

- > nom et n° de téléphone
- > adresse mail
- > date et heures de déplacements souhaités (voir tableau ci-dessus)
- > arrêt de départ et d'arrivée



Vous recevez une confirmation de votre trajet par mail ou par SMS.
 Votre heure de départ vous sera communiquée la veille de votre trajet.
 Rendez-vous au point de départ 5 minutes avant l'heure de passage.



Pour toute question ou information supplémentaire : contact@red.bzh

Transport BREIZHGO ligne 610

Trajet PENESTIN - LA ROCHE BERNARD - REDON													
Jour de circulation			du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	Samedi	Samedi	Samedi
Affichage Autocar			610 01	610 21	610 23	610 03	610 05	610 25	610 07		610 03	610 05	610 07
PENESTIN	Office du tourisme	06:25	-	-	08:15	13:05	-	17:00		08:15	13:05	17:00	
CAMOEL	Mairie	06:31	-	-	08:21	13:11	-	17:06		08:21	13:11	17:06	
FEREL	Mairie	06:36	-	-	08:26	13:16	-	17:11		08:26	13:16	17:11	
LA ROCHE BERNARD	BD de Bretagne (608)	06:45	-	-	08:35	13:25	-	17:20		08:35	13:25	17:20	
NIVILLAC	Forum	06:50	-	-	08:40	13:30	-	17:25		08:40	13:30	17:25	
ST DOLAY	Eglise	07:05	-	-	08:55	13:45	-	17:40		08:55	13:45	17:40	
THEHILLAC	Mairie	07:09	-	-	08:59	13:49	-	17:44		08:59	13:49	17:44	
RIEUX	Mairie	07:15	07:50	08:25	09:05	13:55	17:05	17:50		09:05	13:55	17:50	
RIEUX	Le Val	07:18	07:53	08:28	09:08	13:58	17:08	17:53		09:08	13:58	17:53	
RIEUX	Aucfer	07:20	07:55	08:30	09:10	14:00	17:10	17:55		09:10	14:00	17:55	
REDON	Gare Routière (parc Anger)	07:35	08:05	08:40	09:20	14:10	17:25	18:10		09:20	14:10	18:10	

Trajet REDON - LA ROCHE BERNARD - PENESTIN													
Jour de circulation			du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	du lundi au vendredi	Samedi	Samedi	Samedi
Affichage Autocar			610 20	610 22	610 00	610 02	610 24	610 04	610 06		610 00	610 02	610 08
REDON	Gare Routière (parc Anger)	06:35	8:10	11:55	13:05	16:45	17:30	18:15		11:55	13:05	17:50	
RIEUX	Aucfer	07:40	8:15	12:00	13:10	16:50	17:35	18:20		12:00	13:10	17:55	
RIEUX	Le Val	07:44	8:19	12:04	13:14	16:55	17:39	18:24		12:04	13:14	17:59	
RIEUX	Mairie	07:47	8:22	12:07	13:17	17:00	17:42	18:27		12:07	13:17	18:02	
THEHILLAC	Mairie	-	-	12:13	13:23	-	17:48	18:33		12:13	13:23	18:08	
ST DOLAY	Eglise	-	-	12:20	13:30	-	17:55	18:40		12:20	13:30	18:15	
NIVILLAC	Forum	-	-	12:32	13:42	-	18:07	18:52		12:32	13:42	18:27	
LA ROCHE BERNARD	BD de Bretagne (608)	-	-	12:40	13:50	-	18:15	19:00		12:40	13:50	18:35	
FEREL	Mairie	-	-	12:45	13:55	-	18:20	19:05		12:45	13:55	18:40	
CAMOEL	Mairie	-	-	12:50	14:00	-	18:25	19:10		12:50	14:00	18:45	
PENESTIN	Office du tourisme	-	-	13:00	14:10	-	18:35	19:20		13:00	14:10	18:55	

Titres	Tarifs	
1 voyage	2,50 €	+ 26 ans
Carnet 10 voyages	20 €	
Abonnement mensuel	50 €	
Abonnement Annuel	500 €	
1 voyage	2 €	- 26 ans
Carnet 10 voyages	15 €	
Abonnement mensuel	25 €	
Abonnement Annuel	250 €	
Solidaire	1 €	
- 12 ans Gratuit accompagné d'un adulte disposant d'un titre (hors abonnement)		

Pour retrouver toutes les informations sur les lignes de transports urbains et régionaux suivez l'adresse mail ou flasher le QR code

<http://www.red.bzh/lignes-bus>

Transports Urbains RED

LIGNE A Allaire > Sainte - Marie
 LIGNE B SAINT Nicolas de Redon > Saint Perreux
 LIGNE C Navette urbaine



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Aides financières assainissement

MÉNAGE AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES (€) Barème 2025 - ANAH	
NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE
1	17 173€
2	25 115€
3	30 206€
4	35 285€
5	40 388€
Par personne supplémentaire	+5 094€

*Agence Nationale de l'Habitat

Nous avons le plaisir de vous informer du lancement du programme d'aide financière pour l'assainissement non collectif de REDON Agglomération (validé par délibération n°CC_2025_101).

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Cette aide concerne uniquement les propriétaires-occupants en résidence principale et répondant aux critères suivants :

- Ayant eu une conclusion par le SPANC (REDON Agglomération ou le délégataire SAUR) lors du dernier contrôle (daté de moins de 3 ans) notifiant une « installation non conforme » ou une « absence d'installation », et ayant un risque sanitaire et/ou environnementale avéré.
- Ayant des ressources « très modestes » selon le barème de l'ANAH
- Le logement construit depuis plus de 15 ans

La nouvelle installation devra être non-consommatrice d'énergie (hors poste de relevage et sauf contraintes techniques et/ou de terrains justifiées lors de l'étude de sol). Cette contrainte devra être validée par le SPANC.

Les dossiers de demande seront à soumettre auprès du Service Eau/Assainissement de REDON Agglomération pour vérification de l'éligibilité des différents critères.

Quel montant d'aide ?

En cas d'éligibilité du dossier, le montant prévu de l'aide de REDON Agglomération est de 2 000€ TTC pour un montant de travaux plafonné à 10 000€ TTC (soit 20% du montant des travaux TTC).

Une aide complémentaire de l'ANAH peut s'ajouter à cette aide. Son montant, en cas d'éligibilité, sera identique à celui de l'aide de REDON Agglomération.

De plus, il est possible aux usagers d'effectuer une demande Eco-prêt à taux zéro auprès de leur banque.

Celui-ci est cumulable avec les aides financières de REDON Agglomération et l'ANAH. La condition principale pour avoir cet Eco-Prêt est dans le choix du dispositif qui ne doit pas consommer d'énergie.

Les demandes d'aides devront être effectuées avant tout début de travaux. En cas de réalisation des travaux, avant la réception d'un courrier notifiant l'éligibilité et le montant de l'aide, la demande sera refusée.

Des documents de communication sont en cours de validation et seront transmis prochainement à toutes les mairies du territoire.

Quelle démarche ?

Contactez le 02 99 70 34 34, Choix 2 – interlocutrice : Hermeline DENAIN, pour que nous puissions leur expliquer le dispositif et la démarche à suivre.

Pour rappel, les dossiers seront traités par ordre d'arrivée et par département, jusqu'à la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée 60 000€ (environ 30 dossiers sur l'enveloppe du territoire).

Si le montant de l'enveloppe est atteint, les dossiers éligibles présentés par les usagers seront instruits prioritairement l'année suivante s'il y a reconduction de l'opération.



NOTES SUR ECRITS

/// La troisième édition du Printemps des Poètes s'est déroulée le 15 mars 2025 dans la salle des Mitaüs ; le thème était « poésie volcanique ».

Les enfants de l'école du village ont été invités à participer le vendredi à deux animations : une lecture de beaux albums, de pop-up et de livres d'artistes, introduites par des instruments de musique (Sensula, tambour d'océan, arbre de pluie, bol tibétain, tung drum) par la conteuse Christine Leray puis une réalisation de cabane à hérissons par Clotilde. Étaient installés des stands d'artisanats tenus par « les petites mains de Théhillac » et des artisans.es et artistes du coin : Assostivell (bijoux cuir) ; Pot en ciel (poterie) ; Papier animé (cartes poétiques) : Cyrille Launais (réalisation de Tikis) ainsi qu'une table d'auteurs et autrices.



À partir de 14h, la scène poétique musicale fut ouverte par la restitution de l'atelier d'écriture des adhérents de La Bicoque de Redon puis Amélik nous a proposé un concert pédagogique avec son oud et son chant en breton, ensuite Joël Bosc nous a envouté de sa guitare et de ses mots et enfin, Patrick Arduen et Yannig Robert ont cheminé entre poésie et accordéon, concertina et plus encore.

Toute la journée, Pseudotype et sa poésie singulière exposée, Gordon Frickers et sa peinture marine sans oublier les productions des enfants de l'école de Théhillac ont régalé les yeux du public.

CLUB DES AJONCS D'OR SAINT-DOLAY/THÉHILLAC

/// L'Association le club des Ajoncs d'Or comprend 95 adhérents dont 22 de Théhillac.

Différentes activités ont eu lieu pendant l'année 2025 :

- **23 Janvier** : Assemblée générale suivie de la galette des Rois.
- **5 Mars** : Thé dansant à Marzan.
- **6 Avril** : Repas à Saint-Dolay.
- **22 Avril** : Sortie d'une journée Croisière déjeuner sur la Vilaine.
- **4 Juin** : Journée Inter-Club à Nivillac.
- **18 Juin** : Pique-Nique à Saint -Dolay.
- **Juin** : Voyage les plages du débarquement.
- **8 Août** : Loto club des Ajons-D'Or.
- **12 Septembre** : Sortie d'une journée sur l'estuaire du Trieux.
- **12 Octobre** : Repas Club des Ajoncs d'Or.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contacter le 02-99-90-24-21.

L'Association Club des Ajoncs D'Or vous souhaite une bonne année 2026.



USSM RIEUX-THÉHILLAC FOOTBALL

/// L'USSM Rieux-Théhillac est née de la fusion de l'A.S.Théhillac et de l'USSM.Rieux depuis quelques années déjà.

Le club dispose d'une École de Football (U6 à U13) et de trois équipes Séniors.

Les jeunes (U14 – U15 – U16 - U18) jouent, quant à eux, dans le Groupement de Jeunes du Pays d'Allaire (GJPA).

Le stade de Théhillac accueille certains matchs du Groupement le samedi après-midi.

L'équipe A évolue en Régionale 3, l'équipe B en Division 2 et l'équipe C (en entente avec l'équipe B de Béganne) en Division 3.

Pour suivre les résultats, classements et calendriers, vous pouvez consulter :

- Pour l'équipe A, le site de la Ligue de Bretagne de Football : « Régionale 3, Poule I ».
- Pour les équipes B et C, le site du District du Morbihan de Football : « Division 2, Poule K » et « Division 3, Poule O ».

Le club tient à remercier la Municipalité de Théhillac pour l'entretien régulier de la pelouse et des installations, ainsi que pour la mise à disposition de la salle des sports pour l'entraînement des jeunes le mercredi en cas d'intempéries.

A noter, le tournoi « Duretie CUP » (U11 et U13) qui se déroulera le week-end de la Pentecôte : inaugurée en 2000, la **Duretie Cup** revient pour sa **26^{ème} édition** les 23 et 24 mai 2026. Ce tournoi de football va rassembler 32 équipes U11 et **32 équipes U13** venues de toute la région et d'ailleurs.

Pendant deux jours, ces jeunes talents auront l'opportunité de se mesurer les uns les autres dans une ambiance de compétition mais aussi de convivialité et de fair-play. Chaque équipe viendra avec l'ambition de décrocher le trophée de la Duretie Cup, et de faire briller les couleurs de son club.

L'ensemble du bureau de l'USSM Rieux-Théhillac vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Sportivement vôtre.



ECHO DE L'ASSOCIATION « THÉHILLAC-LOISIRS »

/// Créée seulement depuis 2023 et issue d'un groupe qui se retrouve le mardi après-midi, l'association reste ouverte à tous

L'objectif restant au travers d'activités de loisirs collectives, extérieures ou intérieures,

Favoriser et promouvoir, au travers d'activités de loisirs collectives extérieures ou intérieures la convivialité, des échanges, créer de l'amitié entre les membres dans un esprit de jeu et de non-compétition

Si vous souhaitez nous rejoindre pas de problème, venez simplement avec votre bonne humeur.

Montant de la cotisation, moins de 20 euros le montant de la cotisation 2026 sera fixée en début d'année.

Auquel il faut ajouter une participation pour le « Recion » (verre de l'amitié) en fin d'après-midi.

Heures d'hiver : 14h - 16h30

Heures d'été : 14h30 - 17h30

Participation liée à votre disponibilité.

2025 restera marquée par le décès de trois de nos adhérents et nous avons une pensée pour Joseph et Anne et récemment Bernard qui depuis 2014 nous accompagnaient. Merci pour les bons moments vécus ensemble et toute notre sympathie à leur famille.

Bonne fin d'année à tous

Et joyeuse et heureuse année 2026



MULTISPORTS

/// L'association Théhillac Multisports a amorcé sa troisième année en septembre dernier.

La salle de sports et du matériel sont prêtés par la municipalité pour l'association qui possède également une bonne base de matériel.

Ainsi, les adhérents peuvent pratiquer différents sports collectifs et de raquette.

Les séances se déroulent les mercredis de 20 heures à 22 heures dans une ambiance chaleureuse où la bonne humeur est toujours présente.

L'effectif a augmenté cette saison pour atteindre 19 membres, femmes et hommes âgés de 15 à 63 ans, de tous niveaux sportifs.

Vous pouvez encore vous inscrire soit à l'adresse thehillacmultisports@gmail.com, soit en appelant Pierre-Yves Moinard au 07 85 83 05 48 et/ou venir essayer une ou deux séance(s).

L'adhésion est de 20 euros pour la saison



NAÎTRE ACCOMPAGNER GRANDIR

/// L'association Naître Accompagner Grandir et ses différentes intervenantes sont là pour vous proposer des activités toute au long de l'année.

Les activités proposées ont pour but de vous accompagner et de vous soutenir dans votre Vie de femme ; de Parents et créer un lien privilégié avec vos enfants.

Voici les activités régulières prévues pour cette année 2026 :

- Chant prénatal : tous les mardis matin des semaines paires
- Massages parents-bébés (bébé de 0 de 10 mois) : cycle de 4 ateliers proposés tous les 2 mois : Janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre
- Ateliers ludiques et sensoriel parents enfants de 1 à 3 ans :

Cycle de 4 ateliers proposés tous les 2 mois : février, avril, juin, septembre, octobre et décembre

- Massages parents-enfants 4 à 12 ans : Cycle de 4 ateliers proposés une fois par trimestre
- Cercle de paroles pour les futures et jeunes mamans (enfant de moins de 3 ans) : 1 fois par mois : le mardi matin des semaines impaires ou le vendredis matin des semaines paires
- Cercles de paroles pour les femmes de tout âge : une fois par mois jour et horaires variables

- Cercle de paroles pour les parents : une fois tous les 2 mois le mercredi soir de 18h30 à 20h30

- Moments bien être pour toutes les femmes : 2 h de pause bien être 1 fois tous les 2 mois

Évènement exceptionnel : participation à la semaine nationale de la petite enfance du 14 au 21 mars.

Des animations seront proposées en semaine et le week-end. Le programme est en cours d'élaboration. Si vous êtes professionnelles et souhaitez nous rejoindre c'est possible pour cocréer ensemble une association au plus proche des besoins des femmes et des familles.

Pour participer aux différentes activités et avoir le programme plus détaillé, inscription et renseignement auprès de Marie-Pierre Cruguel : 06 89 68 33 18.

Avec joie de vous accueillir dans notre association, femmes, parents et professionnelles du secteur soyez les bienvenues.



LA VIRADE DE L'ESPOIR DE THEHILLAC

/// La 12^{ème} édition des Virades de l'Espoir pour Vaincre la Mucoviscidose s'est tenue le 28 septembre 2025.

Un dimanche ensoleillé où, 185 personnes ont pris part à la 3^{ème} édition du jeu grandeur nature Les Mystères de la Vilaine, « Alice au Pays de la Vilaine » produit par Gnome Prod. Un jeu et une balade très familiale, très appréciés par les enfants et les adultes.

Cette enquête grandeur nature associée au loto du 20 juin (organisé par l'Entente Théhillacoise) et à l'endurance de karting du 7 juin à Plessé ont permis de collecter la belle somme de 12 000 euros.



Des actions de communication sur la virade et la mucoviscidose ont été menées tout au long du mois de septembre :

- accueil au Centre de Ressources et de Compétences pour la Mucoviscidose du Morbihan (Au CHBA de Vannes) des secondes « service à la personne » et « laboratoire » du lycée ISAT de Redon
- affichage panneaux d'information sur la mucoviscidose dans la rue principale de Théhillac reliant la Mairie à l'école Saint Pierre-Saint Paul
- intervention dans les écoles primaires (Théhillac, Saint Dolay, Fégréac, Rieux et Allaire)



Le 5 septembre, juste après l'action de sensibilisation, d'information sur la Mucoviscidose auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Saint Pierre-Saint Paul, Christian LEMEE et André LE TUTOUR (référént collectif greffe+ en Morbihan) signent la convention « Commune Ambassadrice du Don d'Organes » : une continuité dans l'engagement de la commune avec l'association Vaincre La Mucoviscidose.

Lors de la soirée bilan du 07 novembre 2025, Etienne CAIGNARD, responsable des Virades de l'Espoir du Morbihan, a annoncé que Les 7 sites du Morbihan, ont collecté près de 132 138 euros. Cette somme va majoritairement financer les programmes de recherche (thérapie génique, thérapie protéique), mais également soutenir les centres de soins (CRCM), de transplantations et apporter des aides aux patients et leur famille.

Nous vous remercions pour votre participation, votre soutien et souhaitons vous revoir nombreux l'année prochaine lors du week-end du 26 et 27 septembre 2026 à l'occasion de la 13^{ème} édition de La Virade de l'Espoir de Théhillac



LE SOUVENIR FRANÇAIS

/// Le Souvenir Français, est une association mémorielle nationale reconnue d'utilité publique et agissant en toute neutralité politique et confessionnelle.

Localement, le comité « Pays de Vilaine », qui couvre 28 communes des anciens cantons d'Allaire, La Roche-Bernard et Muzillac.



Il a trois missions : **Sauvegarder** en redonnant un destin aux Morts Pour la France (MPF) parfois oubliés des monuments aux morts et veiller à l'entretien de leurs tombes.

Commémorer en participant aux cérémonies (11 novembre, 8 mai, etc.) et réaliser des gestes mémoriels sur les tombes et stèles pour raviver le souvenir.

Transmettre en sensibilisant les jeunes générations et en finançant des journées commémoratives en lien avec les établissements scolaires.



Les ressources financières du comité sont assurées par les cotisations des adhérents, par la quête annuelle du premier novembre, et les subventions obtenues auprès des communes

Les sommes recueillies sont utilisées à 100% pour le financement de ces actions.

En juin 2025, le comité Pays de Vilaine a financé le transport d'une classe pour une journée mémoire à la Nécropole régionale de St Anne d'Auray.

Parallèlement, le recensement des tombes de MPF se poursuit sur les communes du secteur. Une convention de géolocalisation est signée avec la mairie de St Jacut les pins ; suite au travail de recensement avancé sur les communes de Marzan, Billiers, Nivillac, Théhillac

En mai 2025, en partenariat avec l'association St Dolay histoire et patrimoine et la municipalité, une exposition a été proposée au grand public et aux écoles à l'occasion des 80 ans de la poche de St Nazaire.

En septembre 2025, une nouvelle exposition a permis de découvrir les travaux des élèves de troisième du collège St Joseph de Nivillac, autour des champs d'Auschwitz (exposition présentée Théhillac en mai). Ce projet pédagogique sur la mémoire des résistants et des combattants de la seconde guerre mondiale a été soutenu financièrement par le Souvenir Français et le comité Pays de Vilaine dans le cadre de ses actions de transmission de la mémoire auprès des jeunes générations.

En novembre 2025, quête annuelle effectuée avec l'aide d'élèves de troisième du collège de Nivillac.

En 2026, entre autres actions, le comité apportera son aide financière au voyage de mémoire à Auschwitz et Cracovie d'une classe de troisième du collège St Joseph de Nivillac

En partenariat avec l'Inspection académique, le Souvenir Français du Morbihan organise chaque année un concours scolaire à destination des classes de CM1 et CM2. Thème 2025–2026 : « Décrire la vie d'un maquisard ou résistant dans les années 1944–1945 (période des poches : Saint-Nazaire, Lorient...) ». Inscriptions ouvertes jusqu'en janvier 2026. Les classes participantes seront conviées à une journée commémorative à l'occasion de la remise des prix, dont les frais de transport seront pris en charge par les comités locaux.

Contacts : Michel DENOVAL au 06 68 77 34 31 ou Williams ARIBAUD au 06 07 19 37 12.

Bonne et heureuse année 2026 !

AEP ÉCOLE DE THEHILLAC

/// En cette année 2025, la composition de l'AEP a été modifiée.

Elodie Muros a bien voulu rejoindre notre groupe - que nous nous devons de faire évoluer en permanence - et nous la remercions. Nos remerciements vont également à Benjamin Aléton et Jérôme Robin qui ont quitté l'OGEC : OGEC et AEP travaillent en effet toute l'année de concert pour l'école.

Ainsi la composition du bureau se décline maintenant de la manière suivante :

Présidente : Martine Montoir

Trésorerie / Administration : Sabrina Guéhenneuc

Membres du bureau : Hervé Cabalion, Jacky Chotard, Gaëtan Duval, Maryvonne Grée, Elodie Muros.

« Merci à tous pour votre engagement et bon courage car il reste du travail » dixit Martine.

Notre loto ayant donné des résultats conformes à nos attentes, nous avons pu – grâce à son résultat - procéder à l'isolation du pignon côté sanitaires afin de mettre fin au dossier qui a beaucoup trop traîné au niveau des assurances respectives AEP et OGEC. Enfin une clôture de dossier satisfaisante à savoir l'AEP règle l'isolation puis l'assurance de l'Ogec prend en charge la réparation de l'intérieur des dits sanitaires. (16 mois d'échanges pour ça).

Mis à part cela des travaux d'entretien sont nécessaires tout au long de l'année et des dépenses récurrentes viennent impacter notre budget.

Comme chaque année, nous mettons à l'ordre du jour un loto pour le 17 juillet 2026.

Un merci également à nos commerçants partenaires, à la mairie ainsi qu'aux bénévoles qui viennent nous prêter main forte en cas de besoin.

La Présidente,
Martine Montoir

ÉCOLE SAINT PIERRE SAINT PAUL

/// Une nouvelle année scolaire se profile pour les élèves et la communauté éducative de l'école de Théhillac. Celle-ci sera placée sous le thème de L'ALIMENT'ERRE.



Dès début septembre, Véronique Schmidt et Pauline Chauvin (remplaçante de Gaëtane Levraud) accompagnées de Sophie Evain ont su accueillir chaleureusement les maternelles ainsi que les nouveaux élèves. Mélissa Brochelard, quant à elle, encadre les élèves du CP au CE2 et Marine Audoire, les CM1/CM2.

Semaine du goût !

Dans le cadre de la semaine du goût qui s'est déroulée du 13 au 17 octobre, les élèves de l'école St Pierre-St Paul de Théhillac se sont regroupés pour faire des ateliers (en lien avec notre thème d'année « L'alimentation ») : préparation de gâteaux (tarte aux pommes, banana bread, salade de fruits), arts visuels (réalisation d'une pomme en papier, création à partir de graines...), découverte du goût (salé, sucré...) etc.



La journée s'est terminée par un goûter partagé au plus grand plaisir des enfants !

La grande lessive

Le dernier jour avant les vacances de la Toussaint, tous les travaux d'arts visuels réalisés par les enfants sur le thème de l'alimentation ont été exposés sur des fils à linge sous le préau.

A la sortie de l'école, les parents ont pu venir découvrir et admirer les oeuvres de leurs enfants.

Piscine !

Du 8 au 19 septembre, les élèves du CP au CE2 ont bénéficié de 2 semaines intensives de natation à la piscine de Redon. Adaptés au niveau de chacun, différents ateliers ont été proposés par les maîtres-nageurs (immersion, saut/ plongeon, nage sur ventre/ sur le dos, jeux d'aisance aquatique). Une belle progression a été constatée à la fin de ce stage.

Les activités nautiques à l'Etang Aumé

Tous les deux ans, les CM1/CM2 bénéficient grâce à Redon agglomération 4 séances de voile, de kayak et d'aviron. Un très bon avant-goût des activités nautiques.

D'autres activités auront lieu pour rythmer cette année qui sera riche de découvertes et d'apprentissage !

L'équipe pédagogique de l'école Saint Pierre Saint Paul.

OGEC ECOLE SAINT PIERRE SAINT PAUL

/// BILAN D'UNE ANNÉE DYNAMIQUE ET ENGAGÉE

L'OGEC de l'école oeuvre tout au long de l'année pour soutenir l'établissement dans sa gestion et dans la mise en place de projets visant à améliorer le cadre de vie des élèves. Grâce à l'implication des bénévoles et à la mobilisation des familles, l'année 2025 a été particulièrement dynamique et porteuse.



Des évènements fédérateurs au service de l'école

Afin de financer les projets de l'établissement, plusieurs manifestations ont été organisées tout au long de l'année : Vide-grenier, Loto, Tombola, Concours de belote, Kermesse, Arbre de Noël et son feu d'artifice.

Ces moments conviviaux ont non seulement renforcé les liens entre les familles, mais ont aussi permis de récolter des fonds essentiels pour le bien-être des élèves.

Des améliorations concrètes pour le confort des enfants

Les recettes générées ont permis de réaliser des investissements importants cette année, notamment :

Le renouvellement complet du mobilier de la classe de Mélissa, offrant aux élèves un environnement de travail plus confortable et moderne.

Le remplacement intégral du système de chauffage de l'école, améliorant le confort thermique de toutes les salles de classe.

Ces améliorations concrètes témoignent de l'impact direct de la mobilisation des familles et du travail de l'OGEC pour le quotidien des enfants.



Poursuivre ensemble la dynamique

L'OGEC continue de porter et d'étudier de nouveaux projets visant à renforcer l'accueil et la qualité de vie au sein de l'école.

Nous invitons chaleureusement tous les parents qui le souhaitent à rejoindre l'équipe ou à participer ponctuellement : chaque contribution est précieuse et permet de faire grandir notre école.

Un grand merci à toutes les personnes engagées, aux bénévoles et aux familles pour leur soutien fidèle et leur enthousiasme !



DÉPÔTS SAUVAGES : 16 AGENTS FORMÉS POUR RENFORCER LES CONTRÔLES

/// Afin de lutter plus efficacement contre les dépôts illégaux de déchets, REDON Agglomération et ses 31 communes ont mis en place un plan de lutte contre les déchets abandonnés. Avec le soutien de l'éco organisme CITEO, de nombreuses actions sont engagées depuis un an afin de réduire les abandons de déchets. Dans ce cadre, les communes de REDON Agglomération et Questembert Communauté ont décidé d'unir leurs efforts pour faire habiliter leurs agents au contrôle et à la verbalisation de ces infractions.

Une formation commune pour répondre aux besoins du territoire

Redon Agglomération a consulté, de manière informelle, l'ensemble des communes de son territoire afin d'identifier leurs besoins en matière d'assermentation des agents communaux. Face aux enjeux croissants liés aux dépôts sauvages et à la volonté des maires de disposer d'outils de sanction adaptés, plusieurs communes ont exprimé leur souhait de faire habiliter leurs agents.

Pour atteindre le nombre minimal d'agents requis, les communes de Redon Agglomération et de Questembert Communauté ont choisi de se regrouper. Les intercommunalités bénéficient ainsi d'une "Formation préalable à l'habilitation dépôts illégaux de déchets", dispensée par le CNFPT.

Au total, **16 agents** des deux territoires participent à cette formation.

À savoir que les agents de REDON Agglomération ne sont pas concernés par cette assermentation, la collectivité ne disposant pas du pouvoir de police spéciale en matière de dépôts sauvages. REDON Agglomération joue uniquement un rôle de relais entre le CNFPT et les communes engagées dans la démarche.

Un enjeu majeur : exercer le pouvoir de police spéciale

La lutte contre les dépôts sauvages nécessite que chaque commune définisse clairement son cadre d'intervention, et notamment le type de sanction qu'elle choisira d'appliquer, à savoir une **sanction administrative** ou une **sanction judiciaire**.

Ces choix structurants doivent être arrêtés avant la mise en œuvre opérationnelle du dispositif pour garantir son efficacité.

Informé, responsabiliser et prévenir

Au-delà de l'action répressive, les élus souhaitent **informer les habitants et sensibiliser à l'impact réel des dépôts sauvages**.

Les dépôts illégaux représentent en effet **un coût important chaque année** pour la collectivité et donc pour les contribuables. Beaucoup d'utilisateurs ignorent encore les conséquences visibles, financières et environnementales de ces pratiques.

Chiffres clés issus du plan de lutte contre les déchets abandonnés (PDLA)

Synthèse chiffrée (année 2024)

Collecte des données:

- Données collectées des 31 communes pour l'année 2024:
 - RDV physique proposé à toutes les communes
 - Envoi de mails ou téléphone pour celles qui ne pouvaient pas

Les chiffres principaux de cette enquête:

15 opérations de Nettoyement réalisées

254 points de dépôts sauvages recensés. 406 tonnes collectées

52 opérations de prévention réalisées (articles, animations...)

3 points corrigés / résolution du problème de dépôt sauvage

323 opérations de répression réalisées (seulement 52 verbalisations) sur 14 communes

Représente 5063 heures de travail sur l'année pour les agents

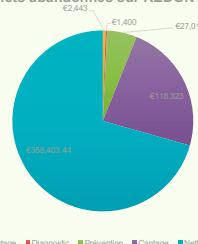
247 usagers sans compte retrouvés pour 165 Ouvertures de compte.

Sentiment de propreté des habitants 6,5 /10. La situation semble s'améliorer très légèrement

Indicateurs financiers (année 2024)

Coût total des déchets abandonnés sur le territoire de REDON Agglomération en 2024: **507 587€**
Dont 70% en coût de nettoyage

Coût des déchets abandonnés sur REDON Agglomération



Coût du soutien CITEO 2024: **108 432€**. 85% redistribués aux communes

Construction du PLDA 2025 en cours. Montant reversé quasi identique en 2025

NOUVEAU

SERVICE DE BROYAGE à domicile

Service proposé par REDON Agglomération, en partenariat avec Talent'ea.

Le service est facturé 35 € par heure d'intervention après déduction d'impôt.

AVANTAGES DU BROYAGE

- VALORISER LES DÉCHETS VERTS
- LIMITER LES DÉPLACEMENTS EN DÉCHÈTERIE

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, CONTACTER TALENTEA

02 99 71 90 93 - contact@talentea.fr

Nos végétaux sont des ressources

LE MULCHING

Fin la corvée de vidage du bac, laissez votre pelouse directement sur place. La tonte protège le sol contre la sécheresse.

LE PAILLAGE

Feuilles mortes, tonte de pelouse, coquillages concassés, broyat de bois : tous les végétaux sont utilisés pour pailler !

LA HAIE SÈCHE

Véritable paradis pour les insectes, elle est également une barrière naturelle contre le vent et un excellent brise-vue. ÉCONOMIQUE & ÉCOLOGIQUE

LE COMPOSTAGE

En tas au fond du jardin, les végétaux vont se décomposer au fil du temps !



CALENDRIER DE COLLECTE 2026

FÉRIÉ Report de collecte au lendemain pour tous les jours de la semaine suivant le jour férié.

	ORDURES MÉNAGÈRES				EMBALLAGES			
SEMAINE PAIRE	Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi	Redon Zones 3 et 4 Redon Centre et Zones 1 et 2 et 5 / Saint-Jacut-les-Pins / Saint-Perreux Les Fougerêts / Saint-Gorgon / Saint-Nicolas-de-Redon / Théhillac Bains-sur-Oust / Sainte-Marie Béganne / Peillac / Saint-Jean-la-Poterie	Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi	Guémené-Penfao / Massérac / Pierric Fégréac / Plessé Allaire / Rieux Conquereuil / Langan campagne / Renac campagne / Saint-Vincent-sur-Oust Avevassac / La-Chapelle-de-Brain / Langan bourg / Renac bourg				
SEMAINE IMPAIRE	Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi	Guémené-Penfao / Massérac / Pierric Fégréac / Plessé Allaire / Rieux Conquereuil / Langan campagne / Renac campagne / Saint-Vincent-sur-Oust Avevassac / La-Chapelle-de-Brain / Langan bourg / Renac bourg	Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi	Redon Zones 3 et 4 Redon Centre et Zones 1 et 2 et 5 / Saint-Jacut-les-Pins / Saint-Perreux Les Fougerêts / Saint-Gorgon / Saint-Nicolas-de-Redon / Théhillac Bains-sur-Oust / Sainte-Marie Béganne / Peillac / Saint-Jean-la-Poterie				

Chaque bac peut-être collecté 1 fois tous les 15 jours.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 J FÉRIÉ	1 D	1 D	1 M	1 V FÉRIÉ	1 L	1 M	1 S 31	1 M	1 J	1 D FÉRIÉ	1 M
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S 18	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 D	4 M	4 M	4 S	14	4 L	4 J	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	36	5 L	5 S
6 M	6 V	6 V	6 L FÉRIÉ	6 M	6 S	23	6 L	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 S	06	7 S	10	7 M	7 J	7 M	7 L	7 M	7 S	45
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V FÉRIÉ	8 L	8 M	8 S	32	8 M	8 J	8 D
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	41	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	15	11 L	11 J	11 M	11 V	11 D	11 M FÉRIÉ	11 V
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	24	13 L	13 J	13 D	13 V	13 D
14 M	14 S	07	14 S	11	14 M FÉRIÉ	14 V	14 L	14 M	14 S	14 S	46
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 V	16 V	16 L	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	42	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	16	18 L	18 J	18 S	18 M	18 D	18 V	18 V
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	38	19 L	19 S
20 M	20 V	20 V	20 M	20 S	20 M	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 S	08	21 S	12	21 J	21 D	21 V	21 L	21 M	21 S	47
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 S	43	24 J
25 D	25 M	25 M	25 S	17	25 L FÉRIÉ	25 J	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V FÉRIÉ
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	26	27 L	27 J	27 D	27 V	27 D
28 M	28 S	09	28 S	13	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 M	48
29 J	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 V	30 L	30 J	30 S	22	30 M	30 M	30 J	30 D	30 V	30 L	30 M
31 S	31 M	31 M	31 D	31 D	31 V	31 V	31 L	31 M	31 S	44	31 J

EAUX & VILAINES

/// Les Marais de Vilaine et les coteaux associés, un espace d'exception à préserver.

La commune de Théhillac est concernée par le site classé Natura 2000 des Marais de Vilaine qui s'étend sur 11 000ha, concerne 34 communes et 2 régions.

Il s'agit de l'ancien estuaire interne de la Vilaine qui a été fortement modifié pour faciliter le transport de marchandises au moyen-âge puis pour conquérir de nouveaux espaces agricoles, faciliter la plaisance, limiter les effets des crues et produire de l'eau potable.

Territoire en évolution constante suivant les besoins d'occupation humaine, ce territoire est aussi celui d'une grande variété d'espèces et de milieux menacés de disparition au niveau européen comme la loutre d'Europe, les chauves-souris, des oiseaux hivernants, des oiseaux nicheurs, les prairies à flore naturelle, le bocage, des milieux aquatiques, des boisements, des landes humides et des landes sèches.

Pour préserver cette biodiversité, l'EPTB Eaux & Vilaine gère une boîte à outils « Natura 2000 » qui propose des actions contractuelles : charte Natura 2000, charte de territoire Natura 2000, contrat Natura 2000 et des Mesures Agro-Environnementales. La réglementation associée cible les projets situés dans le périmètre Natura 2000 et ses abords, qui sont soumis à déclaration ou autorisation administrative.

L'EPTB Eaux & Vilaine travaille depuis une vingtaine d'années avec de multiples partenaires pour améliorer la connaissance sur des espèces et milieux rares, expérimenter des actions de protection et de restauration, accompagner des initiatives individuelles et collectives. Eaux & Vilaine coopère ainsi régulièrement avec les services de l'Etat comme l'Office Français de la Biodiversité, mais aussi avec le Conservatoire Botanique National, la Région Bretagne, les associations naturalistes comme le Groupe Mammalogique Breton, Bretagne Vivante, la Ligue de Protection des Oiseaux et bien d'autres organismes qui partagent ces objectifs d'intérêt commun.

Cette année 2025 a été consacrée à la connaissance sur la lamproie marine, le rôle des genêts, les prairies et boisements, mais aussi à l'appui d'agriculteurs en système herbager, à l'organisation de sorties ornithologiques pour le grand public, à l'organisation avec le Syndicat Chère-Don-Isac d'une transition écologique des marais associés au cours d'eau de l'Isac. Par ailleurs, dans l'objectif de mieux protéger à long terme des couloirs de déplacement, des espaces d'alimentation et de refuge d'espèces animales menacées de disparition (mammifères semi-aquatiques, oiseaux, chauves-souris), Eaux & Vilaine travaille actuellement sur une évolution du périmètre Natura 2000.

Pour en savoir davantage sur la politique « Natura 2000 », glanez quelques informations sur le site internet : <http://eptb-vilaine.n2000.fr/> et pour vos questions n'hésitez pas à les formuler auprès de : contact@eaux-et-vilaine.bzh.





Le bon réflexe logement : l'ADIL du Morbihan

Vous vous posez des questions sur votre logement ?

L'ADIL du Morbihan vous informe gratuitement, en toute neutralité sur vos droits et obligations, que vous soyez locataire, propriétaire ou futur acquéreur.

- Quel est le préavis pour reprendre un logement locatif ?
- Qui doit payer les réparations dans un logement loué ?
- Peut-on augmenter le loyer après les travaux ?
- Mon logement est-il conforme aux normes de décence ?
- Quelle est ma capacité d'emprunt pour acheter mon futur logement ?
- Quelles démarches et aides pour rénover, adapter ou agrandir ma maison ?

Pour toutes questions juridiques, financières ou fiscales, sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits.



02 97 47 02 30

www.adil56.org



adil56.rdv.date

Agence départementale d'information sur le logement du Morbihan - 14 rue Ella Maillart 56000 Vannes - 6 rue de l'Aiglon 56100 Lorient



Construction neuve
Rénovation
Extension
sur rendez-vous

Prenez gratuitement
conseil auprès d'un
Architecte



Les Relais Petite Enfance (RPE)



INFORMER ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES

“ Quels sont les différents modes d'accueil sur mon territoire ? ”

“ Comment embaucher une assistante maternelle ? ”

“ A quelles aides puis-je prétendre ? ”

“ Comment faire une demande de préinscription en crèche ? ”

POUR LES PARENTS, LES FUTURS PARENTS

✓ Les Relais Petite Enfance vous guident

Les Relais Petite Enfance vous informent, vous aident dans la recherche du mode d'accueil le plus adapté à vos besoins et vous accompagnent dans votre rôle d'employeur dans le cadre de l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le) (contrat de travail, législation, ...).

✓ Les Relais Petite Enfance centralisent les préinscriptions

Avec le rendez-vous obligatoire, ils sont la porte d'entrée des préinscriptions en structures collectives de REDON Agglomération.

✓ Les Relais Petite Enfance vous écoutent

Pour toutes les questions sur l'accompagnement pédagogique et éducatif.

INFORMER ET ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNEL(LES) DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

“ Quels sont mes droits et mes obligations ? ”

“ Comment demander un agrément ? ”

“ Quelles informations puis-je trouver au Relais Petite Enfance ? ”

“ Que me proposent les Relais Petite Enfance ? ”

POUR LES ASSISTANT(ES) MATERNEL(LES), LES FUTUR(ES) PROFESSIONNEL(LES), LES GARDES À DOMICILE

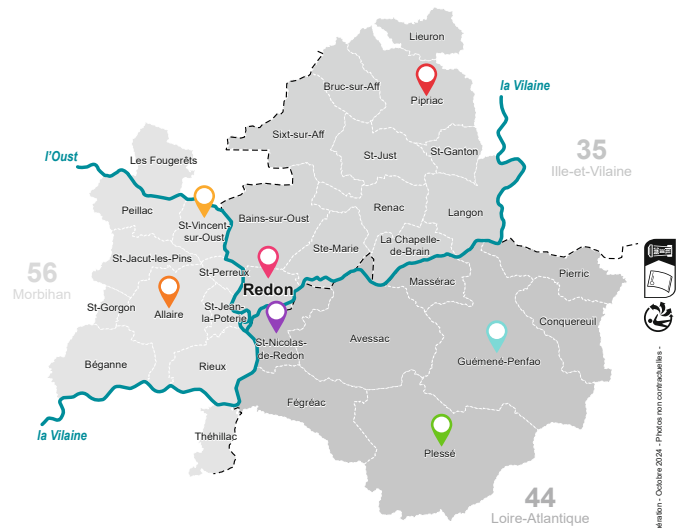
✓ Les Relais Petite Enfance proposent

» Des ateliers d'éveil
Un espace de jeu vous accueille avec les jeunes enfants pour des expériences motrices et sensorielles, des sorties, pour découvrir et grandir avec les autres. Ces temps favorisent l'observation de l'enfant dans sa découverte de l'autre et sa vie en groupe.

» Des rencontres pour les professionnel(les)
Pour échanger et enrichir sa pratique professionnelle (partage d'expériences, conférences, ateliers, formations).

» Une information
Sur le métier, la démarche d'agrément, les formations possibles, les droits et devoirs en qualité d'assistant(e) maternel(le).

OÙ NOUS TROUVER ?



NUMÉRO UNIQUE
Permanences téléphoniques
 Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h30
 Mercredi de 8h30 à 11h30
 Vendredi de 11h00 à 14h00
02 99 70 49 22

PLUS D'INFORMATIONS :
 02 99 70 34 34 ou contact@redon-agglomeration.bzh
www.redon-agglomeration.bzh





Mission Locale
du Pays de Redon
et de Vilaine

Tu as entre

16 et 25 ans

(jusqu'à 29 ans pour les personnes
en situation de handicap)



Tu recherches

un accompagnement



Emploi

CHERCHER UN EMPLOI

**Sport
Loisirs
Culture**



PRATIQUER
UNE ACTIVITÉ



**Logement
Budget**

GÉRER SON QUOTIDIEN

**Aides
financières**



Santé



PRENDRE
SOIN DE SOI



**Formation
& orientation**

CONSTRUIRE
SON PROJET
PROFESSIONNEL

Mobilité



SE DÉPLACER

VIENS NOUS RENCONTRER

www.ml-redon.com



3 rue Charles Sillard
35602 REDON

02 99 72 19 50 - mlprv@ml-redon.com





L'ARCHE DU SOLEIL
Ecole de stages bien-être et nature
Centre de bien-être
Gîte de groupe écologique

Rte de / Thézac 060
hendry@profi.com / 0675796627
larche@soleil-wordpress.com
L'Arche du Soleil

JULIE FOUCRÉ
Styliste • Modélisse • Couturière
Designer • Pattern maker • Seamstress
thailleuse@gmail.com
+33 (0)7 80 80 80 48




THAILLEUSE.COM



AB Concept
les amies d'extérieur

AURELIEN BRIAND - 06 98 11 48 59
abconcept@orange.fr - 18 rue des Chartreux 56130 THÉHILLAC



DENIS TP
denisericbzh@orange.fr

Terrassement / Assainissement
Clôtures / Terrasses / Enrobé

06 73 85 81 01
56130 THÉHILLAC



LEMÉE LTP
Travaux publics & particuliers

P.A La Fouée / 56130 SAINT-DOLAY
Tél. 02 99 90 23 87 / FAX 02 99 90 11 62
contact@lemeeltf.fr www.lemeeltf.fr

BOMPOIL TP 

- Tous Terrassements
- Agréé pour assainissement
- Micro-station
- Préparation et cours enrobés
- Pose et récupération d'eau de pluie

Z.A. "La Brivaudais" - 56130 THÉHILLAC
3, imp. des Prateaux - 56130 ST-DOLAY
Tél./Fax : 02 99 90 23 94 - Mobile : 06 68 14 56 56
E-mail : bompoiltf@orange.fr



Douceur & Patounes
Toilettage sur Rendez vous

0630342957

 17 rue de l'école 56130 THÉHILLAC 

Nina
Salon de Coiffure mixte

THEHILLAC - Tél. 02 99 90 17 64



**ALTONOME
EVENEMENTS**

Location

- barnums,
- remorque frigorifique,
- vaisselle,
- tables, chaises...
- sonorisation,
- éclairage...

06 85 43 25 71
www.altonome-evenements.fr



Delphine Valay
Consultante-Formatrice & Facilitatrice
Spécialiste mind mapping et outils ludiques
Facilitatrice de la méthode LEGO® SERIOUS PLAY®

Conception de formations - Création de parcours pédagogiques
Diagnostic - Accompagnement

Modalités : Présentielle - Distancielle - AFEST (en situation de travail) - Mixte

Animation de formations ludiques et interactives :
Créativité - Management - Formation de formateurs/tuteurs

Animation d'ateliers de cohésion d'équipe, de développement de stratégies
et de résolution de problèmes

dvaley@dinfosseformation.fr - http://dinfosseformation.fr/ - 07.70.45.50.82

**GARAGE
ROBIN Guillaume**

02 99 90 14 46
garagerobin@hotmail.fr


3 ZA LES BRIVAUDAIS
56130 Théhillac

SUIVEZ-NOUS



Christine Montabord
Siret451750900040

COUTURE ARTISANALE et PEINTURE
cours individuels et personnalisés pour débutants
créations couture sur commande
petits travaux couture et peinture décorative



Théhillac
Sur Rendez-vous
07 81 50 52 59
montabord.christi@gmail.com



YMG Peinture
ARTISAN PEINTRE

DECORATION - ENTRETIEN et ENTRETIEN - DÉCHARGE PAR AÉROCOUVERTURE - RÉGÉNÉRATION MOULURE - TRAITEMENT TOT et FACADE

27 rue de la Gicquelais - 56130 Théhillac Tél. 06 29 34 29 11

**IL PEUT AÜSSI
VENIR
CHEZ VOUS !**

Jean Piépé

PARTICULIERS
COMITÉS D'ENTREPRISES
ASSOCIATIONS
ENTREPRISES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

SPECTACLES COMIQUES
& ANIMATIONS FESTIVES

02.99.90.10.44
06.68.05.31.18
www.jean-piepie.fr
yannspec@wanadoo.fr



**HERMINA
bois**

Wilfried HASPOT

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

- Bûches
- Bois d'allumage

06 66 28 44 05
wilfriedhaspot.hermina@orange.fr

15, rue de l'école - 56130 Théhillac
06 66 28 44 05



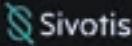

Réflexologie intégrative & Chi Nei Tsang

Charlotte Mornet

Informations et prise de rendez-vous

Corentin Foucré
 Consultant Cyber Sécurité

+33 7 80 82 34 20
 cfo@sivotis.com

GRAINE DE BOCAGE
 Arbres arbustes d'Armoine



Manuel Rousseau
 tél.: 06 21 16 45 26
 manuel.rousseau@hotmail.com
 www.grainedebocage.com

TEROCIELO



Christel Bruns
 Naturopathe
 Phytologue
 Formatrice
 Diplôme d'Etat d'Infirmier

02 99 90 13 83
 terocielo34.webnode.fr
 10 Rue du Bot
 56130 Théhillac

Assistante administrative indépendante

Scannez pour prendre rendez-vous

☎ 06.14.28.23.04
 ✉ contact@manonclement.fr
 🌐 manonclement.fr



ARBREIZH



Élagage - Abattage délicat -
 Rognage de souche

☎ 06 66 27 16 20
 📧 arbreizh56@gmail.com
 📍 4 Les Brivaudais zone artisanale
 56130 Théhillac

PRISCILLIA HOCHET
 JOINTOYEUSE



Théhillac
 06 76 16 48 99
 hochet.priscillia.gornnge.fr

EC Multiservices
 Particuliers

EPAILLARD Christophe Et | ecmultiservices@orange.fr
 56130 THEHILLAC | 06 50 60 04 79



CHEZ MARCO

4 rue de la Mairie
 THEHILLAC
 06 84 61 85 19
 pechard.marc.fr@gmail.com

BAR - RESTAURANT



chezmarcobarrestaurant

VENDREDI 12 JUIN

Loto de l'OGEC

SAMEDI 27 JUIN

Kermesse de l'école

VENDREDI 17 JUILLET

Loto de l'AEP



VENDREDI 21 AOÛT

Loto de l'ACCA

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Vide greniers de l'OGEC

SAMEDI 26

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Virades de l'Espoir



FESTIVITÉS

2026